

Les bonnes raisons des émotions

Principes et méthode pour l'étude
du discours émotionné

Christian Plantin



Peter Lang

Sciences pour la communication

Présentation

Des émotions en question

Partir de l'argumentation pour étudier les émotions dans la parole parlée et écrite peut paraître étrange. L'argumentation¹ serait une activité réservée à des gens un peu spéciaux, de préférence pédagogues, politiciens ou prêcheurs idéologues; de mauvais esprits diraient des *raisonneurs* qui s'efforcent de paraître *froidement raisonnables*.

C'est bien le point: l'argumentation étant posée comme la pratique rationnelle par excellence, tout le monde en déduit qu'elle doit s'instaurer en se défaisant des émotions: il faut *dépassionner le débat*, juger et argumenter *froidement, sans s'émoiwoir*; celui qui *s'énerve* (de préférence mon contradicteur) a tort; celui qui *raisonne* (de préférence, moi) a raison. L'acte d'accusation est plus que bi-millénaire: l'émotion dégrade le discours; elle est l'instrument des sophistes et des démagogues; elle est la mère de toutes les *fallacies* – nous nous permettrons d'utiliser ce mot pour désigner toutes les formes de *raisonnements paralogiques, sophistiques et fallacieux*². Cette guerre à l'émotion serait une composante essentielle de la guerre que l'argumentation mène contre les fourbes et les esprits faux: gens stupides qui enchaînent les paralogismes, manipulateurs qui nous *émotionnent*³ pour nous tromper. Au plus profond de *l'enfer* de ce que, depuis Hamblin, on appelle la «*théorie standard des fallacie*s», la fallacie *ad passiones* règne sur des émotions aussi diverses que *l'amitié* ou la *haine*, la *honte* ou la *pitié* – pour l'occasion affublées de noms latins aussi incompréhensibles que ridicules (voir Chapitre 5).

C'est l'ensemble de cette vision commune de *l'émotion contre la raison*, reprise avec plus ou moins de conviction par les théories normatives-critiques des

1 Pour une définition du concept d'argumentation, voir Plantin 1995b; 2005.

2 Sur le mot et le concept de fallacie, voir Chapitre 5, Annexes 1 et 2.

3 Sur l'utilité du verbe *émotionner* et de l'adjectif *émotionnant*, voir Chapitre 1, §3 et Chapitre 7, §1.

fallacies, que nous entendons discuter – en prenant garde toutefois de ne pas commettre la fallacie dite de *sentimens superior*, de supériorité des émotions sur toutes choses. Nous voulons suggérer que, dans le discours ordinaire, raison et émotion sont inséparables; par le même mouvement, avec les mêmes règles qui lui permettent d'affirmer une position argumentative, ou simplement un discours cohérent, le locuteur se lie de manière indissolublement rationnelle et émotionnelle. Représentation rationnelle et émotion sont portées par les mêmes mots, les mêmes constructions, les mêmes *arguments*; elles correspondent aux mêmes intentions de discours.

Au fond, nous retrouvons les positions de la *rhétorique argumentative* aristotélicienne: il est possible de faire et de défaire les émotions par le discours des bonnes raisons. Il y a des techniques pour ça, et elles sont généralisables.

Quant à l'argumentation, si elle souhaite rendre compte des pratiques ordinaires, elle ne peut être que ce que Grize appelle une *logique de sujets*, prenant en compte les personnes, leurs affects comme leurs représentations.

Au même titre que la raison, l'émotion est un produit du discours: les *Chapitres 1 à 9* développent cette approche de l'émotion comme pratique langagièrue, et proposent une forme de modélisation de la parole émotionnée, articulée à une méthodologie d'analyse de cas concrets.

Les *sept Etudes* qui composent la seconde partie de cet ouvrage montrent sur pièces comment tout cela fonctionne et suggèrent qu'on obtient, par cette méthode, des résultats intéressants et reproductibles, faisant en outre émerger quelques questions que nous espérons originales.

Ces deux parties sont articulées par une *Transition*, où sont récapitulées les thèses essentielles défendues dans cet ouvrage.

L'ouvrage se situe dans le cadre d'une conception du champ de l'argumentation introduite dans Plantin (1995b, 1995c) et systématisée dans Plantin (2005); toutefois, des éclaircissements et définitions figurent en note ou en annexe aux divers chapitres.